

développement trop important de la ceinture végétale. Il faut protéger le dortoir de Bruants pour assurer sa pérennité. La diversité biologique peut être améliorée en créant des petits plans d'eau pour les Odonates et les Batraciens. Enfin, compte tenu de sa faible surface, la roselière ne doit pas être accessible au public.

6.2 - Secteur :

C'est un territoire en déprise dont la richesse ornithologique est notable grâce à l'existence d'une mosaïque de milieux. A terme cependant cette richesse peut se modifier, voire diminuer, s'il n'y a pas de contrôle de la végétation. La fermeture complète du milieu n'est probablement pas souhaitable. A l'inverse, le contrôle d'une partie des terrains permettrait d'augmenter considérablement les surfaces occupées par les roseaux. Puisse cet espoir se réaliser!

Bibliographie

- **Dulphy J.P., Peynet D., Prival E. et Rambaud X., 1993** : Le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) en hiver en Auvergne. LE GRAND-DUC 43, 2-6.

- **Dulphy J.P., 1985** : Captures inhabituelles de rapaces nocturnes par la Buse variable (*Buteo buteo*). LE GRAND-DUC 27, 19.

☐ *Jean-Pierre DULPHY, Elisabeth PRIVAL, Daniel PEYNET et Xavier RAMBAUD*
LPO Auvergne
2bis rue du Clos Perret
63100 CLERMONT-FERRAND

Le Grand-duc 47 : 12 (368)

Le Merle de Roche (*Monticola saxatilis*) et l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*) dans le Massif du Sancy (Puy-de-Dôme).

Eléments complémentaires obtenus en 1995.

par François GUELIN.

Je remercie tout particulièrement Bertrand Alliot et Sylvain Tournaud, qui m'ont largement aidé pour les recensements de 1995, Nicolas Gauthier, avec qui j'ai recueilli beaucoup de données dans le cadre de l'étude du Sancy en 1992, Pierre-André Dejaifve, Bruno Gilard, Dominique Brugière et Pierre Tourret pour les observations complémentaires, et leur aide à la rédaction de cet article.

I : INTRODUCTION

Les objectifs de cette synthèse sont de 3 ordres:

- remettre à jour l'évaluation des effectifs de deux espèces d'oiseaux rares chez nous : le Merle de roche et l'Accenteur alpin en ce qui concerne le massif du Sancy (63).

- de faire connaître quelques éléments de biologie de reproduction de ces deux espèces en Auvergne

- enfin d'indiquer quelles sont les méthodes qui paraissent les plus adaptées pour recenser ces oiseaux de montagne.

II: DONNEES POUR LA PERIODE 1977-1994

II.1 : Merle de roche (*Monticola saxatilis*)

II.1.1: Annales COA/LPO

Les fiches archivées à la LPO Auvergne contiennent 105 observations de Merle de roche (voir liste des observateurs en fin d'article) pour la période 1972-1995, soit sur 15 ans. 73 concernent le seul département du Puy-de-Dôme. Il est certain que quelques observations ne sont pas archivées, mais néanmoins ce fichier est assez complet. Ces données d'annales ne peuvent pas être exploitées pour l'évaluation des populations mais seront utilisées pour les éléments de biologie qu'elles contiennent. Les données de Lozère et Aveyron sont exclues.

II.1.2: Etude de D. Brugière (1985)

En 1985, D. Brugière publie une synthèse (BRUGIERE, 1985) sur le Merle de roche dans le Puy-

de-Dôme. Ses données personnelles, support de cette étude et non transmises à l'association (mise à part 4 d'entre elles), n'étant pas détaillées dans l'article, ne pourront être exploitées ici. En ce qui concerne le massif du Sancy, D. Brugière donne les effectifs suivants :

- en 1981 : 11 mâles recensés
- en 1982 : 8 (ou 9 ?) mâles recensés
- en 1983 : 9 (ou 10 ?) mâles recensés



II.1.3: Données recueillies en 1990

En 1990, dans le cadre de la préparation de l'étude Sancy (voir ci-après), une prospection assez approfondie du massif est entamée. Un certain nombre de données nouvelles sont apportées par plusieurs observateurs. Ces données permettent de situer au moins 8 mâles cantonnés, avec une couverture partielle du massif (voir tableau 1).

II.1.4: Enquête Sancy de 1992

En 1992, une étude commandée par le Parc Naturel Régional des Volcans à la LPO permet d'intensifier les recherches des espèces sensibles dans le Sancy, et en particulier le Merle de Roche, sur une superficie de 230 km² à raison de 2 ou 3 heures de prospection par km².

La couverture du massif est complète, et très homogène. L'étude montre la présence en 1992 d'environ 14 cantons de Merles de Roche. Certains sont découverts dans des secteurs sans rochers (mais avec pylônes de

remonte-pentes !), ou avec très peu de rochers. (voir tableau 1).

II.2 : **Accenteur alpin (*Prunella collaris*)**

II.2.1: Annales COA/LPO

Aucun article de synthèse n'ayant été publié sur cette espèce en Auvergne, les seules données disponibles sont celles des annales et des fiches d'observation archivées : au total 84 observations pour l'Auvergne, dont 53 pour le Puy-de-Dôme.

Quelques données sont intéressantes car elles concernent des oiseaux nicheurs probables ou certains (voir tableau 2).

La seule évaluation écrite est de D. Brugière (1985-loc.cit.) qui cite "au moins 10 couples" dans le massif du Sancy.

II.2.2: Enquête Sancy (1990-92)

Pendant l'étude du massif du Sancy (phase préparatoire en 1990-91 et étude elle-même en 1992), des données sont obtenues sur l'Accenteur alpin.

En 1990 en particulier, une recherche spéciale de cette espèce permet de fixer l'effectif nicheur de l'Accenteur alpin à 4 couples sur 4 sites différents: 3 sites dans la périphérie immédiate (moins de 1 km) du Puy de Sancy, et 1 site au Roc du Cuzeau. (voir tableau 2)

III : DONNEES RECUEILLIES EN 1995

III.1: **Merle de Roche**

(Monticola saxatilis)

En 1995, une petite équipe reprend un recensement sur 30 km², correspondant à la zone centrale de reproduction de l'espèce (voir carte), et comprenant 13 des 24 sites repérés avant 1994 sur cette surface (c'est-à-dire essentiellement les sites repérés par D. Brugière et ceux trouvés lors de l'étude Sancy). Environ 50 heures sont consacrées à ce repérage. Les résultats sur cette zone centrale sont supérieurs à ceux trouvés précédemment: 13 mâles cantonnés, là où D. Brugière en trouvait 2 à 6, et l'étude LPO environ 10 (voir tableau 1).

III.2: **Accenteur alpin (*Prunella collaris*)**

On peut considérer que tous les secteurs favorables à l'Accenteur alpin dans le Sancy ont été prospectés. En 1995, 5 sites ont été découverts. Ils sont tous situés sur la périphérie du Sancy, selon les modalités décrites plus haut pour le Merle de Roche. Trois sites concernent le Val d'Enfer, 1 le sommet du Puy de Sancy, et 1 le Puy Ferrand (versant Chaudfour). (voir tableau 2)

	Altitudes		Données BRUGIERE (1985 - loc. cit.)			COA/LPO Annales	Etude LPO/ PNVR - 1992	GUELIN F. 1995
	mini	maxi	Recensement complet (1981-1982-1983)			Données éparses	Recensement complet	Recensement partiel
BANNE D'ORDANCHE								
PUY-GROS								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>A1 Banned'Ordanche</i>	1400	1500	1				1	?
<i>A2 Puy-Gros ouest</i>	1400	1430	1			1		?
<i>A3 Puy-Gros est</i>	1400	1450	1					?
CROIX SAINT-ROBERT								
CROIX MORAND								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>B1 Puy de l'Angle ouest</i>	1550	1650	1		1			1
<i>B2 Puy de l'Angle est</i>	1550	1650	1		1		1	
<i>B3 Puy de Monne</i>	1500	1600		1		1	1	
<i>B4 Puy de la Tache</i>	1450	1500					1	1
ROC DE CUZEAU								
CROIX SAINT-ROBERT								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>C1 Plateau Durbize ouest</i>	1500	1550				1	1	1
<i>C2 Plateau de Durbize NE</i>	1500	1550	1		1	1	1	1
<i>C3 Plateau de Durbize SE</i>	1550	1600						1
<i>C4 Roc et Col de Cuzeau</i>	1550	1700		1	1	1		1
SECTEUR PUY DE SANCY								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>D1 Puy de Clergue/ Rochers de l'Hor</i>	1550	1650	1	1			1	?
<i>D2 La Tour Carrée nord</i>	1600	1700						1
<i>D3 La Tour Carrée sud</i>	1600	1700				1		1
<i>D4 Val d'Enfer ouest</i>	1650	1700						1
<i>D5 Val d'Enfer/téléphéri.</i>	1600	1700			1			1
<i>D6 Puy de Sancy sud/ Pas de l'Ane</i>	1700	1800					1	1
<i>D7 Pan de Grange/Sancy</i>	1700	1800						1
<i>D8 Puy Ferrand</i>	1700	1800				1		
<i>D9 Puy de Cascadogne</i>	1600	1700	1		1			1
CHASTREIX								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>E1 Roc de Courlande</i>	1450	1500					1	?
<i>E2 Station de ski</i>								
<i>Chastreix/Sancy</i>	1500	1550				1		?
<i>E3 Roc de Tuile</i>	1450	1550					1	?
SUPERBESSE / SUD SANCY								
			1981	1982	1983	1990	1992	1995
<i>F1 Col de Couhay</i>	1600	1700				?	1	?
<i>F2 Puy de Pailleret ouest</i>	1550	1700	1	1	1	?	1	?
<i>F3 Puy de Pailleret est</i>	1550	1700	1	1		?		?
<i>F4 Pailleret / Croix de Seignavoux ouest</i>	1550	1650	1	1		?		?
<i>F5 Pailleret/Seignavoux est (cascade)</i>	1550	1600		1	1	?		?
<i>F6 Puy Chambourguet</i>	1450	1500		1	1	?	1	?
Alt. extrêmes	1400	1800						
Alt. moyennes	1541	1627						
TOTAL :			11	8	9	8	14	13
TOTAL SITES	29							

**Tableau 1 : Le Merle de roche (*Monticola saxatilis*)
dans le Massif du Sancy (Puy-de-Dôme).**

Les observations sont classées par site, et les sites sont regroupés selon 6 grands secteurs géographiques.

	Altitudes		Annales COA/LPO Données éparées années 86/92 sauf 90	LPO : étude Sancy - PNRV Recen. complet 1990	GUELIN F. 1995 Recen. partiel 1995
	mini	maxi			
<i>C4 Roc et Col de Cuzeau</i>	1550	1700	1 couple en 1989	1 TN	
<i>D4 Val d'Enfer ouest</i>	1650	1700	1 TN en 1986	1 chanteur	1 chanteur
<i>D5 Val d'Enfer / téléphérique</i>	1700	1800			1 en TM
<i>D6 Puy de Sancy sud</i>	1700	1800		1 chanteur	1 chanteur
<i>D7 Pan de la Grance / Sancy</i>	1700	1800			2 recherche nid
<i>D8 Puy Ferrand</i>	1700	1800	1 couple en 1991		
<i>D10 Haut Val d'Enfer / téléphéri.</i>	1700	1750		1 chanteur	1 chanteur
Alt. extrêmes	1550	1800			
Alt. moyennes	1657	1750			
TOTAL			3	4	5

Tableau 2 : L'Accenteur alpin (*Prunella collaris*) dans le massif du Sancy (Puy-de-Dôme)

Les observations sont classées par sites

IV: SYNTHESE

IV.1: Merle de roche (*Monticola saxatilis*)

IV.1.1 : Périodes de migration et de reproduction

L'analyse des 105 données régionales met en évidence une période de présence du Merle de roche du 10 avril au 30 septembre.

Les 11 données de reproduction certaine couvrent une période allant du 20 juin au 20 août. En admettant que le début de la reproduction (construction du nid) ait pu être parfois mal cerné, ce n'est pas, de toutes façons, avant début juin que les couples paraissent véritablement bien cantonnés. Cette date paraît assez tardive comparée aux indications de la littérature, en particulier P.A. Dejaifve qui cite comme date de début de reproduction française la plus précoce fin avril dans l'Atlas des oiseaux nicheurs de France (in YEATMAN-BERTHELOT D. -1995).

Des données concernant des migrateurs certains (observés en plaine) sont datées du mois d'avril (Perrier (63) et Veyre-Monton (63)). D'autres données d'oiseaux apparemment erratiques non-nicheurs sont datées du 14 mai au 1er juin (notamment en chaîne des Puy : Puy de Lassolas - Aydat (63) par ex.), ce qui confirme bien l'hypothèse d'une reproduction assez tardive après début juin, et se prolongeant jusqu'en août (seconde couvée plus que probable). Il est possible que le lancement du cycle de reproduction corresponde à la fonte des neiges au-dessus de 1500 mètres, limite altitudinale basse pour la plupart des couples, et que les Merles de roche, présents dès avril, se déplacent beaucoup jusqu'à début juin (fait constaté en particulier au Col de la Croix Saint-Robert).

IV.1.2 - Y-a-t-il modification des effectifs ?

Nous prendrons l'exemple de 3 secteurs bien délimités pour discuter des chiffres obtenus:

⇒ a) le secteur situé entre Croix Saint-Robert et Roc du Cuzeau :

Sur ce secteur de 600 ha environ, D. Brugière comptait 1 mâle cantonné en 1981, 1 en 1982, et 2 en 1983. L'étude LPO/PNRVA décompte sur la même zone 2 couples en 1990 et 3 couples en 1992. La prospection de 1995 fait apparaître, en présence simultanée, 4 chanteurs (plus un cinquième possible).

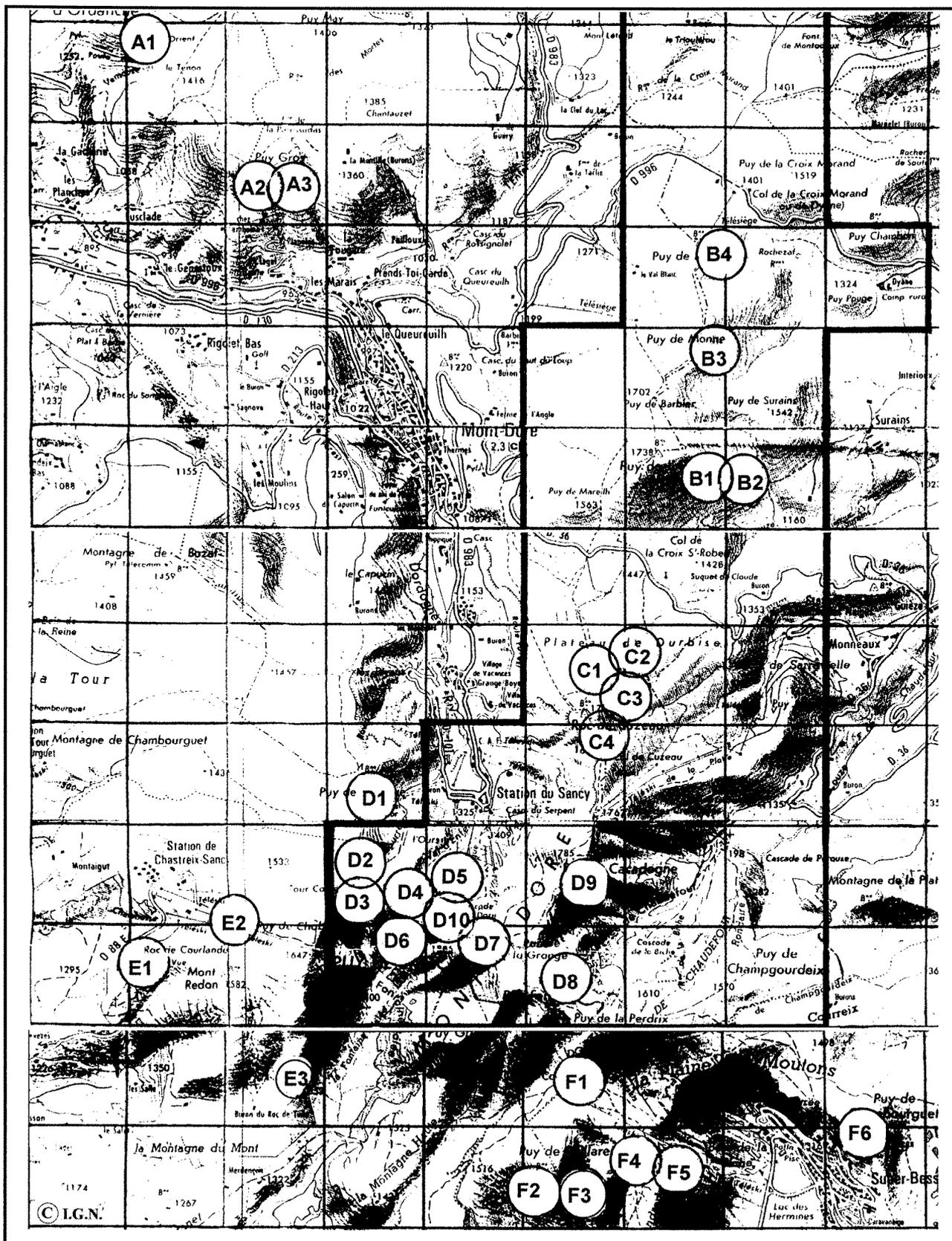
⇒ b) le secteur du Puy de Sancy/Puy de Cacadogne (hors rochers de l'Hor):

Sur ce secteur central de 600 ha également, D. Brugière comptait 1 mâle cantonné en 1981, aucun en 1982, et 2 en 1983. L'étude LPO/PNRVA décompte 2 mâles cantonnés en 1990 et 1 en 1992. La prospection de 1995 fait apparaître, en présence simultanée, 7 (!) sites de Merle de roche.

⇒ c) le secteur Col de la Croix St-Robert / Col de la Croix-Morand :

Sur les 700 ha de cette zone, D. Brugière comptabilisait respectivement 2, puis 1 et 2 mâles de 1981 à 83. L'étude LPO/PNRVA trouvait 1 mâle en 1990 et 4 mâles cantonnés en 1992, et nous avons trouvé 2 mâles chanteurs en 1995.

Quand on analyse les sites sur lesquels ont été découverts des Merles de roche en 1995, on s'aperçoit que tous ces sites sont déjà des secteurs où l'espèce avait été répertoriée: sur 14 sites où l'espèce avait été observée entre 1980 et 1992, concernant la zone centrale, 10 sites ont à nouveau hébergé des Merles de roche et seuls 3 sites sont des sites "nouveaux".



Sites de présence du Merle de Roche -*Monticola saxatilis*- et de l'Accenteur alpin -*Prunella modularis*- dans le Massif du Sancy (Puy-de-Dôme).

Données cumulées de 1981 à 1985. Les numéros renvoient aux tableaux 1 et 2 donnant les années de présence des 2 espèces dans les différents sites.

Quand on analyse les sites sur lesquels ont été découverts des Merles de roche en 1995, on s'aperçoit que tous ces sites sont déjà des secteurs où l'espèce avait été répertoriée: sur 14 sites où l'espèce avait été observée entre 1980 et 1992, concernant la zone centrale, 10 sites ont à nouveau hébergé des Merles de roche et seuls 3 sites sont des sites "nouveaux".

Une première hypothèse peut donc laisser penser à une augmentation des effectifs de cette espèce depuis quelques années, avec un maximum en 1995. Pourtant peu d'éléments fiables vont renforcer cette hypothèse. En effet, on ne voit pas quels paramètres du milieu auraient pu être modifiés aussi considérablement. Cependant, on ne saurait exclure cette hypothèse.

Une seconde hypothèse peut faire intervenir le mode prospection employé: autrement dit, et contrairement à ce que l'on pensait, l'espèce n'est peut-être pas aussi mobile d'une année sur l'autre: les sites où l'espèce paraît présente de manière intermittente seraient en fait plus régulièrement occupés. Ce serait alors uniquement l'intensité de prospection, et le mode de prospection, qui ferait varier les effectifs observés.



Le mâle, bien que vivement coloré, reste toujours difficile à détecter dans des biotopes d'accès peu aisé...

A la lumière de ces indications, les effectifs totaux du massif du Sancy pourrait alors être revus à la hausse. En effet, en dehors de la zone centrale avec ses 13 mâles chanteurs, le reste du Sancy contient 11 autres sites où le Merle de roche a été noté cantonné au moins une fois depuis 1981: ces 11 sites hébergent suivant les années environ 5 à 10 couples de l'espèce.

La fourchette d'effectifs en 1995 est donc réévaluée à 18 à 23 couples, soit environ 20 couples nicheurs.

IV.1.3 - Quelle technique de recensement employer ?

Nous ne donnerons ici qu'une vision de la technique employée en 1995: tous les sites ont été visités entre le 15 et le 30 juin, période apparemment extrêmement favorable (nombreux indices certains de reproduction), en parcourant tous les éboulis à pied, même ceux qui ne paraissent *a priori* pas favorables (plus les zones de pylones à téléskis...), surtout aux heures fraîches de la matinée. De plus, il faut évidemment favoriser les observations simultanées, car deux chanteurs peuvent être très proches (ainsi dans le Val de Courre, le 22/06/95, deux chanteurs sont espacés de moins de 50 m !).

Cette technique ne prétend pas être la meilleure, mais elle a montré une efficacité intéressante.

IV.1.4- Les paramètres influençant la répartition du Merle de roche

Les dernières données ne permettent pas de mettre en évidence d'orientation privilégiée de sites ou de versants, contrairement à l'opinion de D. Brugière. Plusieurs chanteurs ont même été notés sur des versants nord, ou des versants ouest, exposés aux intempéries. La même observation est relevée par B. Gilard dans le Mézenc (com.pers.).

En fait, la répartition des chanteurs étant très liée à celle des zones d'éboulis au-dessus de 1500 m, l'exposition n'intervient sans doute pas comme facteur principal.

Par contre, en accord avec cet auteur, la plupart des sites repérés de 1990 ou 1995 sont effectivement au-dessus de 1500 m. (voir tableau 1), 1400 m représentant l'altitude la plus basse pour la latitude du Sancy (pour les 3 sites du massif de la Banne d'Ordanche au nord-ouest du Sancy). En Haute-Loire, plus au sud, quelques couples existent aux alentours ou en-dessous de 1400 m (B. Gilard, comm. pers.).

Signalons également qu'en juillet 1989, un couple a été observé à 4 reprises au Puy-de-Dôme, (hors massif du Sancy) à 1400 mètres d'altitude, ce qui en faisait le couple le plus nordique du Massif Central.

Alors quels sont les paramètres qui peuvent régir cette répartition bizarre du Merle de roche ?

En accord avec DEJAIFVE (in YEATMAN-BERTHELOT, 1995), le rôle direct de la température moyenne, annuelle ou printanière, semble évidemment à écarter. On ne voit pas en effet pourquoi cette espèce serait alors plus abondante dans le centre du massif du Sancy (au-dessus de 1700 m, et très enneigé) qu'à sa périphérie, sauf à rechercher des températures fraîches, ce qui serait assez surprenant.

L'idée soulevée par D. Brugière, concernant les paramètres météorologiques plus généraux ("conditions météorologiques printanières"), est plus intéressante, mais extrêmement difficile à argumenter: en effet, pour les mêmes raisons que celles citées plus haut, on ne voit pas pourquoi le Merle de roche irait s'implanter au sommet même du Sancy, ou dans des secteurs orientés

au nord, s'il recherchait surtout les secteurs les plus favorables au moment de son implantation en mai. La luminosité (ou plutôt le paramètre ensoleillement) des sommets du Sancy est largement inférieure à celle des secteurs de basse altitude, à cause d'une nébulosité persistante qui est plutôt l'inverse d'une bonne luminosité...

B. Joubert (1992), dans son avifaune de Haute-Loire, cite l'amplitude diurne moyenne comme étant un facteur explicatif potentiel de la répartition. Dans le Sancy, ce facteur semble ne pas convenir, les variations de températures journalières aux alentours de 1600 m étant au contraire assez élevées.

Comme le souligne DEJAIFVE, le paramètre majeur est peut-être à rechercher dans la physionomie du milieu (ce qui serait loin d'être une découverte ...).

Le Merle de roche pourrait être sensible à plusieurs éléments majeurs du milieu:

- d'abord à la présence d'éboulis rocheux d'une superficie et d'une taille de blocs suffisante pour permettre de placer le nid à l'abri. Ces éboulis doivent présenter des postes de chant surélevés (qui peuvent être de simples pylônes à téléskis).

- ensuite à la physionomie de la végétation dans un secteur très large autour du site de nid (1 kilomètre de rayon ?). Cette végétation doit être très herbacée, sans arbres, sinon en contrebas lointain du site.

Aucun site connu dans le Sancy ne présente des formations importantes arborées ou arbustives **au-dessus (en altitude)** du site de reproduction, dans un rayon proche.

Ces deux conditions peuvent alors être réunies en milieu subalpin, où éboulis et/ou absence d'arbres sont communs, et parfois en plaine ou étage collinéen lorsque le climat (méditerranéen par ex.) ou le bétail (par du pâturage extensif sur d'immenses zones, même si cela devient très rare) recréent ces éléments du paysage indispensables au Merle de roche.

IV.1.5 - Densité des populations

Il paraît intéressant de comparer la densité du peuplement de Merle de roche du Sancy à celles calculées pour d'autres massifs. **Cette densité du massif du Sancy peut donc être ici réévaluée à 20 couples / 200 km² (=1 couple / 10 km²)**

L'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France (loc.cit.), donne les chiffres suivants, concernant des massifs montagneux complets, et non pas seulement des densités locales en milieux favorables:

- massif du Canigou en Pyrénées-Orientales (Dejaifve-1995): 30 c./475 km² (=0,6c/10km²)

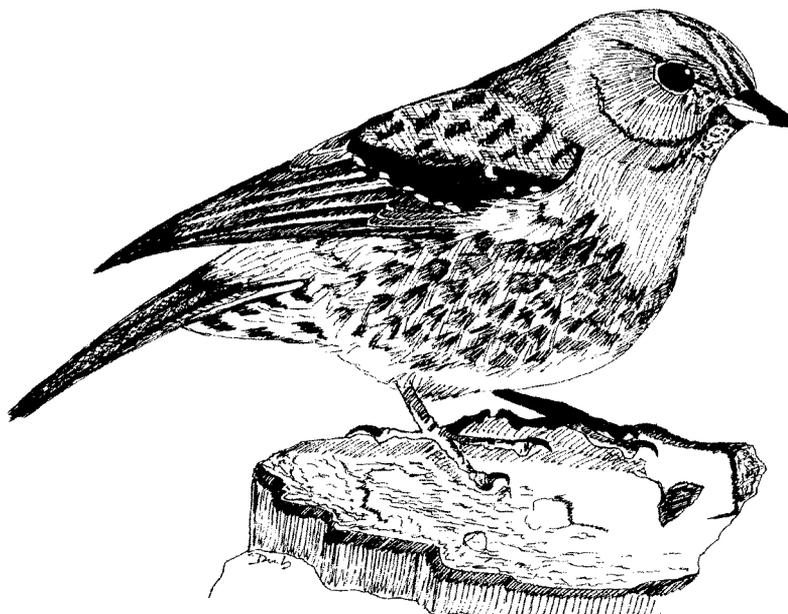
- Causse de Sauveterre en Lozère (Lovaty - 1990): 40 couples / 100 km² (=4c./10 km²)

Ces valeurs placent le massif du Sancy en position intermédiaire, ce qui correspond à un peuplement non négligeable vu la latitude du massif du Sancy.

IV.2 : Accenteur alpin - *Prunella modularis*

IV.2.1- Périodes migratoires et de reproduction

L'analyse des données COA/LPO de 1977 à 1995 montre une présence de l'Accenteur alpin en Auvergne durant presque toutes les décades de l'année.



L'accenteur alpin est un des nicheurs les plus rares d'Auvergne ; de détection difficile, les recensements donnent toujours des chiffres très modestes...

En Haute-Loire, où elle ne niche pas, l'espèce est présente de début novembre (record mi-octobre) à mi-mai (une obs. le 7/6/92 fait l'exception), ce qui donne une première indication sur la période de migration ou d'erratismes pré-nuptial.

Des données complémentaires en provenance de la Chaîne des Puys (63) permettent de fixer cette période pré-nuptiale : des Accenteurs alpins sont notés au sommet du Puy-de-Dôme de mi-novembre jusqu'à la date du 2 mai. En Forez (63), où cette espèce ne niche pas non plus, une observation est datée du 9 mai.

Par ailleurs, nous avons noté début mai dans le Sancy des chanteurs dans des secteurs qui sont abandonnés fin mai ou en juin. **Les recensements de nicheurs ne semblent donc pas pouvoir être menés de façons rigoureuse avant la fin-mai au moins, si ce n'est la mi-juin** comme en témoignent les observations de reproduction.

Les données précises (datées précisément, situées précisément, enfin et surtout publiées!) de reproduction réelle sont donc en fait très peu nombreuses (données postérieures à 1980) :

- 12/05/77: 1 nid 3 oeufs (Puy de Cacadogne - D. et M. ROCHAUD).

- 16/07/86: 1 couple en transport de nourriture (Val de Courre- M. DOUBLET)
- 12/07/90: 1 couple en transport de nourriture(Col de Cuzeau - J.P. DULPHY)
- 22/06/95: 1 construction de nid (Val d'Enfer - F.GUELIN, B.ALLIOT, S.TOURNAUD)
- 29/06/95: 1 couple en recherche de cavités(Puy Ferrand - F.GUELIN, B.ALLIOT, S.TOURNAUD)

Trois autres données (une de 1968, non datée, une de 1976 non datée ni située, et une de 1986, datée mais non située), sont inexploitable (COA, 1989).

Ces maigres observations montrent cependant la reproduction tardive de l'Accenteur alpin avec un début du cycle reproducteur (construction du nid) fin-juin et la pleine période en juillet. Les données de mai et début juin ne sont donc réellement pas des données fiables si on veut cerner les secteurs de reproduction. On peut penser qu'à l'instar du Merle de roche, les Accenteurs s'implantent progressivement en altitude, au fur et à mesure de la fonte des neiges (juillet pour les derniers névés à 1600 m en 1995).

IV.2.2 - Effectifs

Les effectifs ont été évalués en 1990 (4 couples) et en 1995 (5 couples). Ces chiffres sont certainement assez fiables, étant donné, là encore, que tous les sites d'observations antérieures ont été contrôlés. Le secteur de reproduction est en fait restreint aux rochers du secteur même du Puy de Sancy avec 4 sites de reproduction au minimum (rochers du Sancy, Puy Ferrand à 1 km côté Chaudefour, Val de Courre et Val d'Enfer), et au Roc du Cuzeau (2 km au NE du Sancy). Tous ces sites sont à une altitude de 1650 mètres minimum (et maximum 1885 m, soit le sommet exact du Puy de Sancy pour 1 chanteur en 1995 ...).

Cependant, la prospection dans le Val d'Enfer, assez dangereuse, n'a pas été complète, et ce site extrêmement favorable peut héberger d'autres couples. De même, selon Brugière, plus d'un chanteur pourrait être présent certaines années sur les pentes de Chaudefour, notamment sous le Puy Ferrand.

CONCLUSION:

De cette synthèse ressort un élément essentiel : c'est du mode de prospection, pour le type d'espèces recherchées ici, que dépend une bonne estimation des effectifs.

Pour le Merle de roche et l'Accenteur alpin, il semble que le temps passé sur le terrain soit du temps toujours fructueux. Il serait donc intéressant qu'une petite équipe se coordonne afin d'améliorer, sur une saison de reproduction, la couverture et le temps de prospection de ces sites du Sancy.

BIBLIOGRAPHIE:

- BRUGIERE D. (1985): Le Merle de Roche (*Monticola saxatilis*) dans le Puy-de-Dôme, sa répartition dans le Massif Central . LE GRAND-DUC, 26 : 17-25.
- C.O.A. (1989): Atlas des Oiseaux nicheurs du Puy-de-Dôme (1980-1985). Ed. COA - 201 pages.
- JOUBERT B. (1992): Oiseaux du Massif Central: une avifaune de Haute-Loire - CPIE du Velay - 366 pages.
- YEATMAN-BERTHELOT D. (1995): Atlas des Oiseaux Nicheurs de France . ED. S.O.F. - 775 p.

Origine des observations utilisées dans cet article :

Merle de roche: les 32 observateurs cités dans les annales COA/LPO sont les suivants:

ALLIOT B., AMBLARD C., BLANC S. et G., BONNET A., BRUGIERE D., C.O.A., CARBONEL R., CHALEIL S., COCHET G., DOUBLET M., DUBOC P., DULPHY J.P., EMORINE B., ENGLÉS M., FERRERO M.F., FINCH M., GAUTHIER N., GIGAULT J.C., GIMEL O., GUELIN F., GUELIN R., GUIGNABERT Ph., GUIGNABERT R., JOUBERT B., JOZ M.J., LALLEMANT J.J., LAMBERT J.M., LEBLAIS G., LEROY T., ROCHE B., TOURNAUD S., WERNET A.

Accenteur alpin : les 29 observateurs cités dans les annales COA/LPO sont les suivants:

ALLIOT B., AMBLARD C., BEC J., BLANC G., BONNET A., BRUGIERE D., BRUNET B., CAUNET J.M., CHALEIL S., COCHET G., COCHET Ph., CPIE PRABOURE, DELPUECH A., DOUBLET M., DULPHY J.P., ENGLÉS M., GAUTHIER N., GIGAULT J.C., GRAVELAT B., GUELIN F., GUELIN R., GUIGNABERT Ph., JOUBERT B., LALLEMANT J.J., LEROY T., PIECHAUD E., ROCHAUD M. et D., TOURNAUD S., SALASSE J.P.

 François GUELIN

LPO Auvergne

2bis rue du Clos Perret

63100 CLERMONT-FERRAND

**La synthèse sur
"Etude des Oiseaux nicheurs du Sancy",
commanditée par Le Parc Naturel
des Volcans d'Auvergne (PNRVA),
est consultable à la Bibliothèque
de la LPO Auvergne
à Clermont-Ferrand.**